

## Cahier de doléances du Tiers État de Saint-Rémy-sur-Bussy-le-Château (Marne)

Doléances des habitants de la communauté de Saint-Rémy-sur-Bussy-le-Château.

Que les trois ordres concourent à l'envie et à l'extinction de la dette nationale, à la tranquillité et au bonheur de ses sujets.

Que tous les impôts soient remis en un seul supporté par les trois ordres et versé à moins de frais possible dans les coffres du Roi.

La suppression des aides et des gabelles ; que le vin et le sel soient marchandises libres ; que les traites soient reculées aux barrières.

Suppression des charges d'huissiers-priseurs et greffiers de l'écritoire.

Que les droits de contrôle soient modifiés, simplifiés et mis dans une telle évidence que personne ne les ignore.

Encourager, aider le cultivateur en supprimant ou du moins en adoucissant ces droits énormes que plusieurs seigneurs perçoivent sur chaque cheval de leurs vassaux, ce qui les empêche de se procurer un nombre suffisant de chevaux pour bien cultiver leurs terres ; et leurs terres, ainsi et pour cela mal cultivées, sont d'un bien moindre rapport. Le beau, le généreux, l'utile sacrifice à faire de la part des seigneurs ! Lesquels droits surpassent ou du moins égalent la taille principale.

Que chaque seigneur ait un nombre complet d'officiers de justice, un auditoire, des prisons et une fourche patibulaire.

Supprimer la vénalité de toutes les charges ; qu'elles soient des faveurs accordées par le souverain à des sujets les plus dignes.

Établissement d'un tribunal supérieur dans chaque province.

Qu'on réforme la justice ; qu'on abrège de la rendre ; qu'on l'obtienne à moins de frais ; qu'on mette des bornes à la rapacité des procureurs.

Qu'on éteigne cette mendicité errante et vagabonde, friponne, le fléau des campagnes ; que chaque paroisse nourrisse ses pauvres ; qu'il ne soit permis à aucun de courir le monde ; que tous les infracteurs de cette loi soient arrêtés et enfermés.

Qu'il n'y ait par tout le royaume qu'un seul poids et une seule mesure.

Demander la suppression des bureaux du génie, si onéreux aux peuples et surtout à celui de la campagne lorsqu'il a des édifices publics à réparer ou à reconstruire.

Exclusion de toutes marchandises de manufactures étrangères dans le royaume, si nuisibles aux fabricants ruraux.

Que les milices si coûteuses aux paroisses, surtout lorsqu'elles sont éloignées de la ville principale où elles se tirent, soient converties en une somme déterminée, imposée sur chaque garçon ayant l'âge et la mesure.

Qu'il est intéressant pour le cultivateur que les corvées soient continuées par subvention et adjudication.

Vu que les pigeons se multiplient tous les jours et font du dégât dans les campagnes, que le droit d'en avoir soit restreint.

L'augmentation des portions congrues, les curés ne pouvant vivre avec 700 livres, vu le prix excessif des denrées.

Que la France est à la veille d'être dans une disette de bois ; que, pour la prévenir, il faudrait réduire le nombre des faïenciers et verriers, et empêcher la construction de nouvelles<sup>1</sup>.

Il arrive souvent que les chasseurs font un dégât dans les empouilles, ce qui fait un préjudice considérable dans les campagnes.

---

<sup>1</sup> usines